

**ASSOCIATION ACTION ET COORDINATION DES
TRAITEMENTS AGE VILLE ETABLISSEMENTS DE SANTE
13 E, BOULEVARD SOLFERINO
35000 RENNES**

**Rapport spécial du Commissaire aux Comptes
sur les conventions réglementées**

**Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des
comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023**

**ASSOCIATION ACTION ET COORDINATION DES TRAITEMENTS
AGE VILLE ETABLISSEMENTS DE SANTE
13 E, BOULEVARD SOLFERINO
35000 RENNES**

**Rapport spécial du Commissaire aux Comptes
sur les conventions réglementées**

**Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des
comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023**

Aux membres de l'organe délibérant,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

A Montfort, le 7 juin 2024



Account Révision
Représentée par Philippe Pujo
Commissaire aux comptes inscrit sur la liste de la
Compagnie Régionale Ouest Atlantique